

# Checklist de diligence raisonnable

Modèle complet pour fusions-acquisitions et transactions d'entreprise — adapté au marché français

8 étapes • Plus de 50 documents à vérifier • Points de vigilance réglementaires France

Cette checklist regroupe, étape par étape, les documents indispensables pour évaluer une entreprise cible dans le cadre d'une fusion-acquisition ou de toute transaction majeure. Elle intègre les spécificités réglementaires françaises : K-bis, CSE, RGPD, ICPE, loi de vigilance et loi Sapin II. Cochez chaque élément au fur et à mesure de la collecte des documents dans votre salle de données virtuelle.

## 1 Documents juridiques et corporatifs

*Le socle de toute due diligence en France.*

- Statuts à jour et extrait K-bis récent
- Pactes d'actionnaires et modifications statutaires
- Procès-verbaux des CA et AG (3 à 5 dernières années)
- Autorisations, licences et agréments d'exploitation
- Contrats commerciaux significatifs (clients, fournisseurs, distribution, sous-traitance)
- Propriété intellectuelle : brevets, marques, dessins et modèles (INPI), droits d'auteur
- Litiges en cours ou potentiels (judiciaires, administratifs, arbitraux)

**Point de vigilance :** les contrats de distribution doivent être formalisés par écrit chaque année avant le 1er mars.

## 2 Documentation financière

*États financiers normalisés selon le Plan Comptable Général (PCG).*

- États financiers, rapports d'audit et annexes (3 à 5 exercices)
- Déclarations fiscales (imprimés 2050 à 2059) et contrôles fiscaux récents
- Analyse des revenus et charges : CA par produit / client / région, marges, coûts fixes et variables
- Actifs et passifs : immobilisations, stocks, créances clients (ancienneté), dettes fournisseurs, hors bilan
- Conformité fiscale : TVA, IS, CVAE, CFE, prix de transfert, Crédit d'Impôt Recherche
- Accords de financement : prêts, lignes de crédit, cautions, sûretés, covenants
- Besoin en fonds de roulement et saisonnalité
- Projections financières et analyses de sensibilité
- Flux de trésorerie et capacité d'autofinancement

### 3 Ressources humaines

*Le droit du travail français impose des obligations spécifiques.*

- Contrats de travail et avenants (non-concurrence, mobilité, confidentialité)
- Conventions collectives, accords d'entreprise, usages et engagements unilatéraux
- CSE : procès-verbaux et consultations obligatoires
- Politique de rémunération : salaires, bonus, participation, intéressement, actionnariat salarié
- Litiges prud'homaux en cours et historique des conflits sociaux
- Document unique d'évaluation des risques, plan de formation, égalité professionnelle

**Point de vigilance :** la consultation du CSE est obligatoire avant toute opération de fusion-acquisition (1 à 3 mois avant tout accord contraignant).

### 4 Commercial et ventes

*Évaluer la pérennité et le potentiel de croissance.*

- Pipeline commercial et historique des performances
- Contrats clients majeurs, CGV et accords-cadres
- Concentration de la clientèle et risques associés
- Politique tarifaire, remises et conditions commerciales
- Stratégie marketing, positionnement et avantages concurrentiels
- Indicateurs clés : taux de conversion, coût d'acquisition client, fidélisation

**Point de vigilance :** la communication des CGV est obligatoire avant toute transaction.

### 5 Technologie et cybersécurité

*Conformité RGPD / CNIL et résilience des systèmes.*

- Infrastructure IT : serveurs, réseaux, cloud, obsolescence
- Inventaire des licences logicielles et conformité open source
- Politiques de protection des données et conformité RGPD
- Audits de sécurité, tests d'intrusion, incidents passés
- Plans de continuité et de reprise après sinistre

**Point de vigilance :** sanctions CNIL jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires mondial en cas de non-conformité.

### 6 Immobilier et actifs

*Pour les entreprises disposant d'actifs immobiliers significatifs.*

- Titres de propriété ou baux commerciaux (bail « 3-6-9 »)
- Dossier de Diagnostic Technique (amiante, plomb, performance énergétique)
- Autorisations d'urbanisme et conformité des sols
- État technique des bâtiments et travaux à prévoir
- Statut ICPE : déclaration, enregistrement ou autorisation
- Servitudes et droits des tiers

## 7 Opérations et chaîne d'approvisionnement

*Comprendre le fonctionnement réel de l'entreprise cible.*

- Cartographie des processus métiers clés
- Structure de la chaîne d'approvisionnement et dépendances fournisseurs
- Rapports d'inventaire et gestion des stocks
- Accords fournisseurs et sous-traitance
- Certifications qualité, conformité et sécurité

## 8 Positionnement sectoriel et marché

*Évaluer les perspectives à long terme.*

- Études de marché récentes et pertinentes
- Analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces)
- Position concurrentielle et parts de marché
- Tendances sectorielles et disruptions potentielles
- Barrières à l'entrée et avantages compétitifs durables
- Comparables M&A récents dans le secteur

## ✓ Conseils d'organisation

*Tirer le meilleur parti de votre processus de diligence raisonnable.*

- Structurez vos dossiers avec une numérotation cohérente par catégories et sous-catégories.
- Désignez un coordinateur central pour suivre les demandes et la collecte des documents.
- Fixez un calendrier réaliste : comptez 4 à 12 semaines, en anticipant la consultation du CSE et les périodes de congés.
- Actualisez régulièrement les documents pour refléter l'état réel de l'entreprise.
- Protégez la confidentialité : filigranes, restrictions d'accès, traçabilité des connexions.
- Faites appel à des experts spécialisés (fiscalité, environnement, propriété intellectuelle).
- Centralisez le tout dans une salle de données virtuelle (VDR) sécurisée, hébergée dans l'UE.

### Sécurisez votre due diligence avec une salle de données virtuelle

Hébergement dans l'Union européenne, chiffrement de bout en bout, contrôles d'accès granulaires et journaux d'audit détaillés. Découvrez nos solutions sur [diliroom.fr](https://diliroom.fr)